

THEZACTU

www.villetheza.fr

N°26

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZA



100 ans après...

THÉZA REND HOMMAGE À SES POILUS

PROGRAMME COMMÉMORATIF LABELLISÉ PAR LA MISSION CENTENAIRE

PAGE 1

A droite, le thézanais IMBERT Jacques, Classe 1893.



VILLE DE THEZA



VIE MUNICIPALE
P. 1 à 4

Commémoration
Secours Populaire
Travaux
Enquête
Agenda



ENFANCE & JEUNESSE
P. 7 à 8

Rentrée scolaire
Fenouillèdes
Bourse aux jouets
Maternelle



CULTURE & LOISIRS
P. 9

ACPG-CATM
Réunion de secteur
Carte AC
Martine

SOMMAIRE



100 ans après...

THÉZA REND HOMMAGE À SES POILUS

À l'occasion du centenaire de l'armistice de la guerre 14-18, un programme exceptionnel mettant en lumière les poilus de notre village vous est proposé. Nous invitons l'ensemble de la population à rendre hommage à ces héros en prenant part à la commémoration du dimanche 11 novembre et en découvrant l'histoire de chacun des poilus. Ce programme commémoratif (voir ci-dessous) a reçu le label de la Mission Centenaire et fait partie de la programmation officielle nationale des commémorations du centenaire. Il est le fruit de deux années et demie de recherches menées par Stéphanie Ragaru*, généalogiste thézanaise.

VALORISATION DU MONUMENT AUX MORTS

L'histoire du Monument aux Morts et de chacun des poilus restera inscrite dans le patrimoine culturel de la commune. Elle sera consultable sous une forme numérique par tous les visiteurs grâce à l'installation, à côté du Monument aux Morts d'une plaque signalétique à QR code lisible avec un smartphone. La mise en place de cette plaque sera définitive après une rénovation du Monument aux Morts qui consistera à rajouter le nom manquant d'un poilu, révélé par les recherches de Stéphanie Ragaru.

RÉFORME ÉLECTORALE

au 1er janvier 2019

Les lois du 1er août 2016 ont assoupli les conditions d'inscription sur les listes électorales :

À titre transitoire, entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du 2^{ème} mois précédant un scrutin (par exemple, pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019).

*Avec la participation de la Municipalité de Théza, des Anciens Combattants, des familles des poilus, des Archives Départementales, des Archives Municipales de Perpignan, des Archives Diocésaines, de l'École Primaire de Théza, de bénévoles historiens et d'associations d'entraide généalogique.

PROGRAMME COMMÉMORATIF DU 11 NOVEMBRE



10 h Inauguration des expositions

EXPOSITIONS

- ⇒ Les enfants de Théza morts pour la patrie (Mairie de Théza)
- ⇒ Théza pendant la Grande Guerre (Mairie de Théza)
- ⇒ Le monument aux Morts de Théza (Mairie de Théza)
- ⇒ La Grande Guerre et le Roussillon (Mairie de Théza)
- ⇒ L'écho des tranchées : la Grande Guerre racontée en bande dessinée** (Bibliothèque de Théza)

Ces expositions seront visibles tout le mois de novembre

10h50 Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts

Tocsin - Lectures des enfants - Discours
Cérémonie aux Morts

12 h Vin d'honneur à la Salle des Fêtes

17 h Conférence à la Salle des fêtes

CONFÉRENCE

Stéphanie Ragaru présente «Théza et la Grande Guerre », une conférence qui reprend les grandes lignes de l'expo. Elle sera suivie d'une visite du Monument aux Morts.

Pour tout public, y compris les enfants

Le CCAS vous informe :

PERMANENCE MENSUELLE DU SECOURS POPULAIRE

NOUVEAU À THÉZA



L'antenne itinérante du Secours Populaire va désormais couvrir notre territoire, puisqu'une permanence d'accueil mensuelle sera bientôt proposée à Théza. Cette permanence se tiendra le 3^{ème} mardi de chaque mois à compter du 20 novembre 2018 à la Salle des Anciens Combattants de 13 h 30 à 16 h 30.

Les bénévoles viennent à votre rencontre pour vous apporter :

- une aide alimentaire sous la forme d'un colis de produits secs,
- une aide vestimentaire,
- un appui administratif,
- les vacances pour tous (enfants, familles, seniors),
- des sorties...

Pour toute demande d'aide, veuillez prévoir :

- une pièce d'identité,
- le livret de famille (si vous avez un ou des enfants à charge),
- justificatifs de vos ressources (CAF, MSA, bulletins de salaire...),
- une quittance de loyer (ou le contrat de bail),
- 1 euro de participation par personne pour l'aide alimentaire.

N'hésitez pas à aller à la rencontre des bénévoles, pour une aide ou pour leur poser des questions, ils sont à votre écoute.

PERMANENCE DU SECOURS POPULAIRE

3^{ème} mardi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h 30

Salle des Anciens Combattants, Rue des écoles, Théza

MUTUELLE DE VILLAGE

Le CCAS vous rappelle que vous pouvez souscrire à tout moment à la mutuelle de village, sauf si vous bénéficiez de la CMU, de l'ACS ou d'un contrat de santé entreprise obligatoire.

Pour réaliser une étude préalable ou adhérer au dispositif « Ma Mutuelle de Village », contactez notre prestataire :

La Mutuelle Catalane
 20 Avenue de Grande-Bretagne - 66 029 Perpignan cedex
 Tél : 04 68 34 45 66
 Site : www.mutuelle-catalane.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER



Le recensement, c'est utile

Il permet de déterminer la population officielle de la ville. De ces chiffres découlent le budget de la commune et le nombre de conseillers municipaux.

Le recensement sert également à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement, etc.

Se faire recenser, c'est un geste civique, utile à tous.

Le recensement, c'est simple

Tout commence par la visite d'un agent recenseur à votre domicile. Faites-lui confiance, il est recruté par la mairie, et dispose d'une carte tricolore.

L'agent recenseur vous propose de répondre par internet et vous remet vos codes d'accès pour vous connecter et vous faire recenser sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra tous les questionnaires papier à remplir. Il peut vous y aider. Ensuite, il convient avec vous d'un rendez-vous pour les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer directement à votre mairie ou à votre direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr

Vos informations sont strictement confidentielles. Elles sont traitées de façon anonyme, selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter vos informations. Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

LES RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE

du 12 au 17 novembre

L'Agirc-Arrco organise pour la 3^{ème} année les « Rendez-vous de la retraite » du 12 au 17 novembre sur internet et dans ses 100 centres d'information répartis dans toute la France.

Que vous soyez proches ou éloignés de l'âge de la retraite, les experts de l'Agirc-Arrco répondront à vos questions, de manière personnalisée et gratuite sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr. De plus, une conférence et des tchats thématiques seront proposés quotidiennement.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

du 22 déc au 2 Janv

Pour la période de Noël, la bibliothèque fermera ses portes le samedi 22 décembre 2018 et rouvrira le mercredi 2 janvier 2019.

NOS DERNIÈRES RÉALISATIONS

Les derniers travaux réalisés par la commune sont les suivants :



- Rénovation du chauffage, climatisation du groupe solaire, réfection des faux plafonds et remplacement de l'éclairage pour un montant total de 287 751 euros.
- Rénovation de l'ancien emplacement du Monument aux Morts, Rue des Écoles avec la réalisation d'une fresque et d'un parvis pour des montants respectifs de 6 240 euros et de 5 268 euros. La fresque est un décor inspiré d'une carte postale représentant l'école telle qu'elle était à cet endroit dans les années 1956-1958.
- Réfection des trottoirs de la Rue des Vergers pour un montant de 29 704 euros.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LA BIBLIOTHÈQUE

La Municipalité a réalisé en mai dernier une enquête pour évaluer les services proposés par la Bibliothèque Municipale « Les Lectures de Léontine ». En voici les principaux résultats* :

Vous êtes satisfaits de la qualité de l'accueil et de conseil de la bibliothécaire

L'accueil

93 %
satisfaits

Vous souhaitez un allongement de la durée du prêt pour les nouveautés

Les horaires et la durée des prêts

88 %
satisfaits

Vos lectures préférées sont les romans policiers et de terroir

92 %
satisfaits

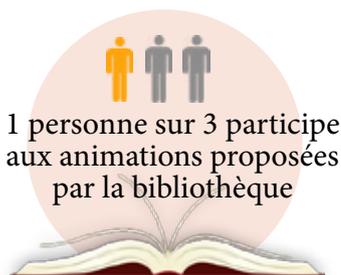
L'offre de livres

Votre opinion sur :

Le site internet de la bibliothèque

25 %
satisfaits

Vous n'avez pas connaissance du site internet ou vous ne pouvez pas y accéder



1 personne sur 3 participe aux animations proposées par la bibliothèque

* Nombre de répondants : 76 dont 64 % de femmes et 36 % d'hommes
Tranches d'âge : 8 % < 19 ans, 47 % de 19 à 65 ans, 45 % > 65 ans

À VOS AGENDAS - PROGRAMME DES FESTIVITÉS :

NOËL À THÉZA



Pour les petits et les grands

Place de la Promenade
- Animations gratuites -

Dimanche 9 décembre

- ▶ Jeux gonflables et jeux en bois de 10 h 30 à 17 h
- ▶ Ateliers de Noël
- ▶ Distribution de friandises par le Père Noël à 15 h
- ▶ Décor de Noël pour prendre des photos avec le Père Noël
- ▶ Vente par l'Atelier de Couture « Les Petites Mains Solidaires de Théza » au profit du Téléthon

LA LETTRE AU PÈRE NOËL



Jusqu'au 9 décembre

Dépose ta lettre dans la boîte du Père Noël à la Mairie jusqu'au 9 décembre.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS



les 13 et 14 décembre

Le colis de Noël offert par le CCAS (Mairie de Théza) sera distribué à votre domicile par les élus et les membres du CCAS, les jours suivants :

Judi 13 décembre et Vendredi 14 décembre

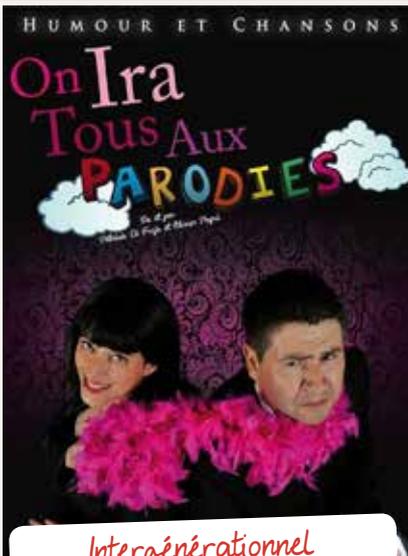
✓ de 9 h 30 à 13 h

✓ et de 15 h à 17 h 30

En cas d'absence, vous pourrez récupérer votre colis à la Mairie avant le 31 janvier 2019, muni de l'avis de passage laissé dans votre boîte aux lettres.

Agenda sous réserve de modification

LE NOËL DES AÎNÉS



Intergénérationnel

Judi 20 décembre à 14h

- ▶ Chants et distribution de dessins par les élèves de l'École Primaire
 - ▶ Spectacle d'humour et de chansons par le duo Olivier Payré, dit Mr Pattok et Patricia Di Fraja
 - ▶ Goûter de Noël, punch et chocolat
 - ▶ Tirage au sort, un jambon à gagner
 - ▶ Le Noël des aînés est offert par le CCAS à tous les aînés dès 62 ans et à leurs accompagnants.
- Sur inscription au 04 68 22 12 74

Salle des Fêtes
- Sur inscription -

VŒUX DU MAIRE



Nouvelle année

Samedi 12 janvier 2019

Monsieur Jean-Jacques THIBAUT, Maire de Théza et le Conseil Municipal seraient honorés de votre présence à la cérémonie de présentation des vœux 2019 le samedi 12 janvier 2019 à 18 h 30

Salle des Fêtes

NOUVEAUX ARRIVANTS

avant le 13 novembre

Vous venez d'arriver à Théza et vous êtes nés avant le 1er janvier 1949 ? Nous vous invitons à vous inscrire à la Mairie avant le 13 novembre 2018 afin de bénéficier du colis de Noël offert aux aînés.

Fête Nationale

Samedi 14 juillet
Commémoration et mise à l'honneur
des élèves admis en 6^{ème}.





Repas Méchoui des Aînés. ▲
Dimanche 26 août

Conférence
Samedi 15 septembre
Conférence de Georges Castellvi sur Théza et la Via Domitia organisée par la Bibliothèque Municipale. Grâce à l'obligeance de messieurs Ricard et Tramalloni, l'assemblée a pu découvrir les vestiges de la Via Domitia installés dans l'église.

Assemblée générale du Club de randonnées
Vendredi 12 octobre



Repas ▼
Samedi 13 octobre
Le repas d'automne des Anciens Combattants.





UNE RENTRÉE DES CLASSES RICHE EN CHANGEMENTS

La rentrée au Groupe Scolaire Marcel Pagnol a été marquée par des changements notables, de par la réorganisation du rythme scolaire (retour à la semaine des 4 jours), l'ouverture d'une classe et la climatisation des locaux.

En élémentaire, la progression des effectifs a permis l'ouverture d'une sixième classe. Les effectifs sont désormais de 23,3 enfants en moyenne par classe, ce qui offre aux élèves des conditions d'apprentissage optimales.

Les conditions d'accueil des élèves et des équipes éducatives sont également améliorées, grâce aux travaux engagés par la commune (voir page 3) durant l'été. Le système de chauffage défaillant,

datant de la construction du groupe scolaire a été remplacé par une climatisation réversible dans les deux écoles (maternelle et élémentaire). Ces installations ont nécessité la réfection de l'ensemble des faux plafonds, à l'exception des nouvelles classes. Concomitamment, l'éclairage vétuste a été remplacé par des luminaires LED moins énergivores.

La mission éducative étant une priorité de l'action municipale, les opérations en faveur de l'égalité (prise en charge des fournitures scolaires), de l'éducation à la santé (RécréFruitée), de la culture (accueil à la Bibliothèque Municipale) sont poursuivies.

▲ Les élèves de l'école élémentaire et l'équipe éducative, le jour de la rentrée

▼ Élèves de l'école maternelle le jour de la rentrée



Effectifs

Maternelle : 80 élèves - 3 classes
Élémentaire : 140 élèves - 6 classes

TROIS JOURS DANS LES FENOUILLEDÉS

Retour sur les

CLASSES DÉCOUVERTES



En mai dernier, les classes de GS¹ (M^{me} Salvat) et de CP² (M^{me} Bogue) sont parties en classes découvertes au centre de Castel Fizel dans les Fenouillèdes. Durant ces 3 jours, les activités des enfants se sont articulées autour :

- ✓ du cirque : découverte d'ateliers artistiques (équilibre, jonglage et acrosport),
- ✓ de la ferme : les enfants ont nourri et pris soin des animaux.
- ✓ de l'équitation : les élèves de GS ont fait une initiation à la voltige sur poneys et les CP une balade à poneys en forêt.

Ce séjour restera inoubliable pour les enfants qui quittaient, pour beaucoup d'entre eux, le cocon familial pour la première fois.

¹GS : Grande Section ²CP : Cours Préparatoire

LE POINT JEUNES ORGANISE UNE BOURSE AUX JOUETS POUR PARRAINER UN ENFANT

Pour la deuxième année consécutive, le Point Jeunes va parrainer un enfant orphelin. Ce projet solidaire est réalisé dans le cadre d'un partenariat avec une association locale (l'Association Singuila) qui œuvre en faveur de l'orphelinat « La Goutte de Lait » situé à Bangui en Centrafrique.

Pour récolter les fonds utiles à ce parrainage, le Point Jeunes organise le 18 novembre, à la Salle des Fêtes de Théza une bourse aux jouets et puériculture.

Les **permanences pour les inscriptions** à la bourse aux jouets se tiendront au Point Jeunes de Théza (affiche ci-dessous), du mercredi 7 au samedi 17 novembre aux horaires suivants :

- ✓ Mercredi 07 et 14 novembre : 14 h à 17 h 30
- ✓ Vendredi 09 et 16 novembre: 17 h 30 à 19 h
- ✓ Samedi 10 et 17 novembre: 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

Le tarif est de 8 € les 4 mètres, une pièce d'identité est indispensable pour s'inscrire.

Les jeunes comptent sur votre participation pour concrétiser leur projet de parrainage.

Vide-Jouets et puériculture

18 NOVEMBRE À THÉZA
Salle des Fêtes 10 h à 17 h

8€ 4 mètres

ORGANISÉ PAR LE POINT JEUNES
POUR PARRAINER UN ORPHELIN

INSCRIPTIONS DU 7 AU 17 NOVEMBRE :

Mercredi 07 et 14 novembre : 14 h à 17 h 30
Vendredi 09 et 16 novembre : 17 h 30 à 19 h
Samedi 10 et 17 novembre : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

Point Jeunes, Place Verdun, Théza – Tél : 06 89 02 08 09
Munissez-vous d'une pièce d'identité

MAIRIE DE THÉZA

Semaine du goût à la Maternelle

Les élèves de moyenne et grande sections de la maternelle ont participé à des ateliers sensoriels les 8 et 9 octobre à l'occasion de la semaine du goût.



« Nous avons touché des fruits et des légumes avec nos mains, puis nous avons dû les décrire pour les deviner : ça pique, c'est doux, c'est rugueux, ça gratte... Nous avons aussi découvert un panneau tactile réalisé par la classe des petits.



Pour affiner notre perception du goût et de l'odorat, nous avons goûté différentes soupes et deviné les ingrédients, puis nous avons essayé de reconnaître certaines odeurs comme le thym, le chocolat, l'ail... Nous avons terminé par un atelier manuel en réalisant des petits objets en pâte à sel aux senteurs délicates.»



La rubrique de Martine

MA POÊLÉE D'ESCARGOTS



LE MARCHÉ : ① Cent escargots, 250 g de chair à saucisse, dés de pain rassis ou chapelure, 2 grosses tomates mûres et épépinées, thym, laurier, sel, poivre.

② Pour la « picada » : 4 gousses d'ail, 1/2 bouquet de persil, 50 g de pignons.

③ 50 g de pignons torréfiés.

PRÉPARATION :

- Laver les escargots avec de l'eau et du vinaigre à plusieurs reprises. Égoutter les escargots et les faire revenir quelques minutes dans une grande poêle à bords hauts. Les verser dans une passoire et retirer l'écume. Faire revenir la chair à saucisse puis ajouter les escargots en remuant.

- La « picada » : dans un mortier, piler l'ail, le persil et les pignons. Les rajouter dans la poêle et parsemer de tomates, dés de pain, thym, laurier, sel et poivre. Faire mijoter au moins 20 minutes.

- Dans une autre poêle, faire griller sans matière grasse les 50 g de pignons restants et les étaler sur les escargots. Servir chaud.

POIRES AU VIN



LE MARCHÉ : 10 petites poires pas très mûres (utiliser des poires d'hiver plutôt dures. Petites (pérots) : les laisser entières.

Plus grosses : coupez-les en quartiers), 200 g de sucre, 1 verre de vin rouge (Collioure par exemple), une gousse de vanille, 1 clou de girofle, 1 pincée de cannelle, 2 cuillères à soupe de crème de cassis (facultatif).

PRÉPARATION :

- Éplucher les poires en les laissant entières avec la queue. Les placer dans l'autocuiseur et ajouter tous les ingrédients. Les arroser avec le vin rouge. Cuire doucement 10 minutes à partir de la rotation de la soupape.

- Servir froid avec une boule de glace.

RÉUNION DU SECTEUR BAS TECH RÉART ACPG-CATM



Le 21 septembre, s'est tenue à la Salle des Anciens Combattants de Théza la réunion de secteur Bas Tech Réart ACPG-CATM. Quatre rassemblements ont lieu par an, la section de Théza clôture l'année 2018. Quinze présidents de section sur 19 que compte le secteur, étaient présents.

Sous la présidence de Christian COMPAGNON, responsable de secteur, différents sujets ont été abordés, et notamment la carte du combattant, le droit des veuves non mariées à prétendre à la carte de

ressortissante de l'ONAC, la correspondance avec le département, la participation aux cérémonies, etc.

Le président départemental, Jean-Pierre JOUE a informé les participants des actions menées à son niveau. Jean-Jacques THIBAUT, maire de Théza a clôturé cette assemblée. À l'issue de cette réunion, le verre de l'amitié a été offert aux participants.

Le président de la section ACPG-CATM de Théza, Serge HERBEZ remercie le bureau pour le travail accompli.

LA SECTION ACPG-CATM DE THÉZA

Les Anciens Combattants de Théza réunis en association depuis 1945 (73 ans déjà), regroupent aujourd'hui 120 personnes : anciens combattants, veuves d'anciens combattants et membres sympathisants. Les anciens combattants sont là pour que soit bien vivant le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres de nos actions et de nos pensées. Les commémorations qui jalonnent le calendrier doivent être l'occasion pour tous, de rendre hommage à

leur sacrifice. Nous lançons un appel à nos amis pour qu'ils nous rejoignent toujours plus nombreux lors des cérémonies.

Par ailleurs, tout au long de l'année, la section de Théza organise en dehors des permanences bimensuelles où chacun est convié, différentes réunions (voyage, repas, grillade, rifle) destinées à maintenir des liens de camaraderie.

Le prochain rendez-vous est le 16 décembre pour notre rifle annuelle.

Nouveau

PRISE DE RDV EN LIGNE



Le Docteur D'ANDREA Cécilia propose un nouveau service de prise de rendez-vous sur le site internet mondocteur.fr. Ce service permet de prendre RDV en quelques clics à n'importe quelle heure, en créant un compte.



Toutes les disponibilités de votre docteur en un clin d'œil



Un rendez-vous en 1 clic 24H/24 - 7J/7



Rappel par SMS pour ne pas oublier le rendez-vous

OCTROI DE LA CARTE DU COMBATTANT

Nouvelles dispositions



Par un communiqué daté du 27 mai 2018, Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, a annoncé que le gouvernement a décidé d'accorder la carte du combattant et ses avantages aux soldats déployés en Algérie après la fin de la guerre, entre le 1er juillet 1962 et le 1er juillet 1964.

Cette demande avait été portée depuis plusieurs années par notre fédération.

Pour tous renseignements, contactez le président de la section ACPG-CATM de Théza au 06 29 79 19 96.

ALGÉRIE

Le magazine de la Ville de Théza

Bimestriel -Sept/Oct 2018
Directeur de la publication : Jean-Jacques Thibaut
Rédactrice en chef et infographie : Marièle Fiscal
Participation/correction : commission communication, M. Fabre, M. Parayre, M. Corneilla, écoles, associations
Photos : O. Imbert, O. Ricart, M. Gimbernat, O. Payré, C. Tarroque, J.L. Maitrot, École Maternelle, S. Herbez
Impression : IMPRIMERIE d'ARGELES
30 Chemin de Palau - 66700 ARGELES - Tél. 04 68 81 48 05
Tirage : 1 000 exemplaires
Contact : thezactu@villetheza.fr

Merci à tous les participants.

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est interdite. La rédaction ne peut être tenue responsable des erreurs ou inexactitudes des contenus, de la perte ou de la détérioration des textes et photographies qui lui sont adressés.

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 04 68 21 00 19

Pompiers : 18 SAMU : 15

Médecin généraliste :

Dr D'ANDREA Cécilia : 09 53 59 35 98

Portable : 06 51 59 61 91 Site : mondocteur.fr

Infirmières :

JOUE Virginie - SIROS Emma : 06 64 35 54 29

Kinésithérapeutes :

DANIEL Nathalie : 04 68 55 34 37 / 06 61 14 86 28

FERRIEUX Nicholas : 04 68 55 34 37 / 06 16 51 36 84

DE MATOS MESQUITA Éva : 06 67 46 54 52

Podologue : CASADO Lucile, 06 21 45 16 01

Ostéopathes : CASADO Cloé, 06 15 13 55 62

FERRIEUX Nicholas, 06 16 51 36 84

Service d'aide à domicile : HAPPY HOME, 06 76 32 51 76

Mairie : 04 68 22 12 74 (mail : contact@villetheza.fr)

Bibliothèque : 04 68 22 64 82

Point Jeunes : 06 89 02 08 09

La Poste : 04 68 22 12 70

École Maternelle : 04 68 22 49 66

École Primaire : 04 68 22 10 98

Lycée Agricole : 04 68 37 99 37

Représentant local de l'Indépendant : 06 82 27 30 47

(mail : christian.tarroque@orange.fr)

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :

Du lundi au mercredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00

Le Jeudi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

Le Vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-17h00

Bibliothèque :

Mardi, mercredi, vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

La Poste : du lundi au samedi, 9h30-12h00

Déchèterie Sud Roussillon :

Du lundi au samedi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Le dimanche : 9h00-12h00

Ecopôle route d'Alénia / 66750 Saint-Cyprien

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères

Tri sélectif*

Déchets verts



Mardi



Mercredi



Jeudi, tous les 15 jours



SEPT à JUIN

Pour les poubelles jaunes et vertes, le ramassage a lieu très tôt le matin. Sortez vos poubelles la veille au soir (ex : lundi soir). Les poubelles doivent être rentrées après la collecte, merci.

*Calendrier consultable sur le site sudroussillon.fr

Encombrants (pour les personnes âgées ou les personnes ayant des problèmes de mobilité) :

Service à la personne sur RDV au 04 68 37 30 60. Une collecte par semaine et un gros encombrant par foyer.



MON AGENDA

Je participe :

- Dimanche 11 novembre**
 Commémoration du centenaire 14-18 (page 1) 
- Dimanche 18 novembre**
 Bourse aux jouets et puériculture à la Salle des Fêtes de 10 h à 17 h (page 8) 
- Mardi 20 novembre**
 Permanence du Secours Populaire, Salle des Anciens Combattants de 13h30 à 16h30 
- Mercredi 21 novembre**
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune** ce soir (collecte jeudi 22 novembre, au matin) 
- Jeudi 22 novembre**
 Permanence de l'assistante sociale en Mairie de 9 h à 11 h, sans rendez-vous 
- Dimanche 25 novembre**
 Foire au gras de 9 h à 17 h à la Salle des Fêtes 
- Mardi 4 décembre**
 Loto à la Salle des Fêtes organisé par les Aînés au profit du Téléthon 
- Mercredi 5 décembre**
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune** ce soir (collecte jeudi 6 décembre, au matin) 
- Vendredi 7 et samedi 8 décembre**
TÉLÉTHON 
- Dimanche 9 décembre**
 -NOËL À THÉZA de 10h30 à 17 h (page 4) 

 -Grand concert de chorales à 17 h en l'Église Saint-Pierre au profit du Téléthon 
- Jeudi 13 et vendredi 14 décembre**
 Distribution des colis de Noël aux aînés par le CCAS (page 4) 
- Dimanche 16 décembre**
 Grande Rifle organisée par Les Anciens Combattants à la Salle des Fêtes à 15 h 
- Mardi 18 décembre**
 - Loto de Noël des aînés à la Salle des Fêtes 

 - Permanence du Secours Populaire, Salle des Anciens Combattants de 13h30 à 16h30 
- Mercredi 19 décembre**
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune** ce soir (collecte jeudi 20 décembre, au matin) 
- Jeudi 20 décembre**
 Le NOËL DES AÎNÉS à la Salle des Fêtes de 14 h à 17 h (voir page 4) 
- Mercredi 2 janvier**
 Pensez à sortir votre **poubelle jaune** ce soir (collecte jeudi 3 janvier, au matin) 
- Samedi 12 janvier**
 Cérémonie des Vœux du Maire à 18 h30 à la Salle des Fêtes (voir page 4) 
- Mardi 15 janvier**
 Permanence du Secours Populaire, Salle des Anciens Combattants de 13h30 à 16h30 
- du Jeudi 17 janvier au samedi 16 février**
 Recensement de la population 

Agenda sous réserve de modification

FOIRE AU GRAS LE 25 NOVEMBRE



THEZA



2e FOIRE AU GRAS

DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018

SALLE DES FÊTES
Centre Ville
TOUTE LA JOURNÉE

MENU FOIRE 16€
 FOIE GRAS AUX FIGUES
 CUISSES DE CANARD CONFITES
 HARICOTS BLANCS
 CUISINES
 DESSERT
 VIN - CAFE
 Réservation
06.21.61.32.42

DIRECT PRODUCTEURS
 Vente de canards gras frais entiers ou au détail et de produits dérivés

Marché Produits de Terroirs
 Produits Artisanaux
 Animations pour les enfants

Restauration et buvette assurées sur place par les exposants

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ DE THÉZA
et par André BARTRINA

Contact Exposants :
A. BARTRINA - 06 08 24 28 46



TÉLÉTHON LES 7 ET 8 DÉCEMBRE

Le programme détaillé du Téléthon vous sera distribué dans votre boîte aux lettres au début du mois de décembre.

Téléthon

RIFLE LE 16 DÉCEMBRE



Grande Rifle des Anciens Combattants à la Salle des Fêtes le dimanche 16 décembre à 15 heures (ouverture des portes à 14 heures). Venez nombreux, un grand nombre de lots sont à gagner.

Scannez et likez !

+ D'INFO

Retrouvez les grands événements sur la page facebook officielle de la Mairie : <https://www.facebook.com/villetheza>
 Pour d'autres informations, consultez aussi le site de la ville : www.villetheza.fr

